

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 2 décembre 2014
à 9H30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mardi 2 décembre 2014 à 9H30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUÉRIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 2 décembre 2014
à 9 H 30 à La Roche Bernard

1 RESSOURCES :

Budget annexe Eau potable : exercice 2014 : décision modificative n°2

La décision modificative n°2 du budget annexe « Eau Potable » pour l'exercice 2014 est proposée à l'Assemblée pour les montants figurant en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte telle que proposée la décision modificative n°2 du budget annexe Eau Potable pour l'exercice 2014.

Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT


Jean-François GUERIN

BUDGET EAU POTABLE - DECISION MODIFICATIVE N° 2

EXERCICE 2014

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Libellé	BUDGETISE	DISPONIBLE	MONTANT DM 2	TOTAL DISPONIBLE
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales					
2313	Constructions	-	-	51 900,38	51 900,38
2315	Installations techniques, matériel & outillage	-	-	51 929,99	51 929,99
Total chapitre 41		-	-	103 830,37	103 830,37
Total rdépenses d'investissement		0,00	0,00	103 830,37	103 830,37
DEPENSES INVESTISSEMENT		Budget Primitif + DM 1		Décision Modificative	TOTAL
				0,00	103 830,37

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Libellé	BUDGETISE	DISPONIBLE (au 20/09/2014)	MONTANT DM 1	TOTAL DISPONIBLE
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales					
2031	Frais d'études	-	-	31 980,00	31 980,00
2315	Installations techniques, matériel & outillage	-	-	71 850,37	71 850,37
Total chapitre 41		-	-	103 830,37	103 830,37
Total recettes d'investissement		0,00	0,00	103 830,37	103 830,37
RECETTES INVESTISSEMENT		Budget Primitif + DM 1		Décision Modificative	TOTAL
				0,00	103 830,37